

La Foulée des Félibres : une course nature, familiale et festive !

Dimanche 19 mars 2017, le Comité des Fêtes organisera la 27ème édition de la Foulée des Félibres. Si l'esprit convivial d'origine perdure, cet événement sportif majeur pour notre village a su évoluer pour coller à la mutation qu'a connue la course à pied ces dernières années.

Le plaisir avant tout : le plaisir de courir ; Dès 9h30 les participants s'élanceront sur des parcours variés 100% Gadagne (13km et 5km) le long de nos chemins, de nos sentiers et de nos vignes sans oublier les nombreuses ruelles escarpées qui font la singularité de notre commune.

La traversée du parc du Château de Fontsegugne (ouvert pour l'occasion) restera un instant privilégié pour les coureurs qui découvriront un site historique hors du commun.

Les marcheurs seront également de la fête avec un parcours nature de 7 km sur le plateau.

La Foulée des Félibres doit sa réussite non seulement à son cadre pittoresque mais aussi au travail réalisé par plus de 150 bénévoles qui encadrent, inscrivent, signalent, cuisinent,...

Des bénévoles de l'ombre sans lesquels cette manifestation n'aurait pas sa dimension actuelle. C'est grâce à cette forte mobilisation, mais aussi avec le soutien de partenaires et sponsors qui nous font confiance et partagent nos valeurs, qu'un tel événement est possible.

Cette générosité trouve écho avec la participation de chaque coureur, puisque comme les années précédentes, 1€ par inscription sera reversé à l'Institut Paoli Calmette, au profit de la recherche contre le cancer.

Une nouvelle fois de nombreuses entreprises locales répondront présent pour que cette édition soit généreusement dotée.

Les cadeaux d'accueil offerts par *Aroma Zone* ainsi que la traditionnelle bouteille de vin de la *cave Demazet* seront appréciés par tous. Et nul doute que les enfants arboreront fièrement dès le lundi à l'école leur cadeau de bienvenue offert par *Or bleu piscine*.

Après l'effort... Une fois la ligne d'arrivée franchie, les coureurs qui le souhaiteront, pourront bénéficier d'une prise en charge par les élèves de l'école d'ostéopathie d'Avignon.

Le plaisir de se retrouver en famille : les parents pourront encourager leurs enfants puisque deux tracés plats (1km et 2 km) les attendent à 11h30. Motivés par un joli cadeau d'accueil et une belle médaille remis à chaque participant, ils feront la fierté de leurs parents.

Le plaisir de respecter notre environnement : notre village jouit d'une situation exceptionnelle qu'il nous faut protéger au quotidien. Dans cette logique d'éco responsabilité, des bacs de tris sélectifs seront mis en place sur le site du parc de la Chapelle. Cette même idée nous a conduit à supprimer totalement la distribution d'éponges et nous mènera prochainement à bannir l'utilisation de gobelets jetables.

L'apéritif offert aux coureurs et accompagnateurs précèdera un repas copieux et convivial à un prix très attractif.

Cette course, c'est la nôtre, c'est la vôtre !

Nous prenons un plaisir fou à l'organiser : vous serez heureux d'y participer... C'est pourquoi je vous donne rendez vous dimanche 19 mars avec vos baskets pour participer à la Foulée des Félibres et relever le défi du challenge du nombre !

(inscription sur kms.fr ou en mairie)

Franck AIMADIEU
Conseiller Municipal
Président du
Comité des fêtes



AGENDA DU MOIS

3	AKWABA <i>Caballero & JeanJass - Rap</i>
4	SIDOMRA <i>Mise à disposition composteurs</i> QUARTIER LIBRE <i>Soirée conte : L'Homme Semence</i>
5	LI BON VIVENT <i>Thé dansant</i> FOYER RURAL <i>Randonnée pédestre</i>
8	MEDIATHEQUE <i>Atelier d'écriture</i> LA STRADA <i>Film : La La Land</i>
10	AKWABA <i>Talisco + Oh! Tiger - Pop Rock</i>
11	VIEUX CRAMPONS <i>Soirée St Patrick</i>
12	MUSICALES DE L'ORANGERIE <i>Concert : Trio à cordes</i>
18	MEDIATHEQUE <i>Rencontre : Un Moment de Partage</i> AKWABA <i>Pachibaba + maloya - Afrobeat</i>
19	COMITE DES FETES : <i>Foulée des Félibres</i>
23	AKWABA <i>Pop Rock + Glitch hop</i>
25	MEDIATHEQUE <i>Heure du conte</i> QUARTIER LIBRE <i>Scène ouverte</i>
26	TAGADAGNE <i>Vide grenier</i>
31	MEDIATHEQUE <i>Concert-Lecture</i> ESCOLO DE FONTSEGUGNO <i>Vihado</i>

POLICE MUNICIPALE

L'équipe de la police municipale a reçu le renfort de Jean-François DABBENNE, qui sera donc le troisième policier de la commune, et de Yannick CRESPO, agent de surveillance de la voie publique, que les castelnovins connaissent bien en tant qu'agent des espaces verts. Jean-François était, quant à lui, précédemment policier municipal à Cavaillon.

Bienvenue à tous les deux, dans leurs nouvelles fonctions.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2017

Compétence Plan Local d'Urbanisme

La loi A.L.U.R. prévoit le transfert de la compétence relative au PLU et aux documents d'urbanisme. La procédure se traduit par un transfert de plein droit, obligatoire pour les communautés de communes, trois ans à compter de la publication de la loi.

Cependant, les conseils municipaux ont la possibilité de s'opposer au transfert, dans des conditions de majorité particulières.

Le Conseil a décidé de ne pas transférer cette compétence PLU.

Signataire pour les autorisations d'urbanisme

Le code de l'urbanisme dispose que « si le Maire est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis ou de la déclaration préalable, soit en son nom personnel soit comme mandataire, le conseil municipal désigne un autre de ses membres pour prendre la décision. »

Un élu a donc été désigné pour prendre la décision relative à la délivrance des autorisations d'urbanisme au cas où le M. le Maire serait concerné par un projet.

Chemin des Béringuiers

En 2016, le Conseil Municipal a lancé une enquête publique conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme afin d'intégrer au domaine public routier communal la voie nommée *Chemin des Béringuiers*.

Cette enquête publique s'est déroulée du 27 octobre au 10 novembre 2016, M. Guy Ravier ayant été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Ce dernier a émis un avis favorable au transfert d'office d'une partie du Chemin des Béringuiers dans le domaine public routier communal. Par ailleurs, aucune opposition des propriétaires n'a été signifiée à la commune.

Le transfert d'office des parcelles concernées et leur classement dans le domaine public routier communal a donc été approuvé.

Voirie du lotissement « le Clos Vatton »

Lors de la réalisation du lotissement le clos Vatton, la commune s'était engagée à reprendre la voirie. Or aucun acte n'a été passé depuis. Les copropriétaires ont demandé que cette situation soit régularisée. Le Conseil a approuvé l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée AD 540 (*en jaune dans le schéma ci-dessous*) qui se compose de 2039 m2 de voirie et 400 m2 de trottoirs, et le classement dans le domaine public routier communal de la parcelle en question, dénommée *Chemin du clos Vatton*. Ce classement est dispensé d'enquête publique, puisqu'il ne porte pas atteinte aux conditions de desserte ou de circulation assurées par cette voie.



Echange de parcelles Chemin des Béringuiers

Afin de permettre l'élargissement du Chemin des Béringuiers, la Commune a sollicité des propriétaires riverains pour un échange sans soulte de parcelles (la commune en acquérant 2 et en cédant une). Le Conseil s'est prononcé favorablement sur cette opération.

Chemin de Saint Guilhem

Afin de permettre l'élargissement du chemin de St Guilhem, le Conseil municipal a donné son accord pour l'acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de 71 m2 de superficie dans cette voie.

Modification du tableau des effectifs

Un appel à candidature a été lancé suite à la décision de l'actuelle assistante de gestion en ressources humaines de faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 1er avril 2017. Ce poste est actuellement ouvert au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe. Afin de permettre la nomination de la personne retenue, il convenait de l'ouvrir au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe. La tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Système de vidéo protection

Le Conseil Régional a lancé un fonds de soutien aux forces de sécurité. Ce fonds est destiné notamment à financer des projets relatifs à la vidéo protection. La commune sollicitera le Conseil Régional pour une subvention pour l'extension du système de vidéo protection de la commune.

Réalisation d'abribus de l'entrée Ouest

La commune sollicitera l'attribution d'une aide au titre des amendes de police pour la construction d'abribus sur l'entrée Ouest, selon le plan de financement suivant :

Construction d'abribus	36 000 € H.T.
Amendes de police	17 500 € H.T.
Autofinancement	18 500 € (+ TVA)

Subvention e-cg

La Médiathèque propose des ateliers d'initiation à l'informatique ainsi que de l'accompagnement individuel pour la prise en main d'un ordinateur ou d'un logiciel et pour la réalisation de démarches en ligne.

Ces prestations s'inscrivent dans le cadre du dispositif espace E-CG Vaucluse porté par le Conseil Départemental. A ce titre, la Commune peut bénéficier d'une subvention de 2 500 euros, que le Conseil Municipal sollicitera en présentant le plan de financement suivant :

Coût de l'action	34 175 €
Conseil Départemental	2 500 €
Autofinancement	31 175 €

Budget Ville 2017

Le code général des collectivités territoriales dispose que l'exécutif territorial peut engager et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'année précédente. Le Conseil municipal a autorisé l'engagement et le mandatement de dépenses suivantes imputées en section d'investissement :

5 000 € (assainissement des sanitaires publics Campbeau)
25 000 € (véhicule électrique pour les services techniques)

RECORDS DE FROID EN JANVIER

Après plusieurs années de relative douceur, si on excepte 2012, le mois de janvier 2017 a été le plus froid enregistré depuis plus de trente ans (lors du fameux hiver 1985). Toute la France a grelotté, et l'on se souvient que des craintes avaient même entouré la distribution d'électricité.

Le Vaucluse n'a pas échappé à la vague de froid, et même si dans notre département la température est restée supportable, elle a été très nettement inférieure aux moyennes saisonnières, se situant à -4° à mi-janvier.

Mais ce qui est notable pendant ce mois, c'est le fait que les températures très basses ont perduré : il y a eu de 15 à 25

jours de gel en plaine, selon les endroits, et pratiquement tout le mois en altitude (plus d'une semaine par rapport à l'ordinaire).

L'ensoleillement a néanmoins été plus présent qu'à l'accoutumée, et c'est surtout dû au mistral, qui a soufflé parfois avec des rafales dépassant 100 km/h, accentuant ainsi la sensation de froid intense.

(Source : cirame-agrometeo)

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Remise des articles avant le 20 du mois

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : **Resogarde 3237**

Médecins de garde : **04 90 23 16 16**

Infirmières - Place de la Poste

DEMEURE-LAURENT 04 90 22 50 97

04 90 83 97 14 06 12 13 62 36

LANZALAVI 06 84 53 62 22

LAUTIER 06 87 55 80 14

Infirmières - 5, rue du Paty

PUTTI 06 29 35 63 18

GUEIT 06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie **17**

Pompiers **18**

SAMU **15**

SOS Amitié **05 63 54 20 20**

Electricité **0 810 33 35 84**

Gaz **0 810 89 39 00**

Centre Antipoison **05 61 77 74 47**

CROIX ROUGE FRANCAISE



La CRF entreprend une campagne de sensibilisation auprès du grand public, et notamment auprès des Castelnovins, jusqu'au 11 mars.

Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile. Elle sera clairement identifiables par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. L'équipe intervient aux horaires suivantes : de 12h à 20h du lundi au vendredi et de 12h à 18h le samedi

Cette campagne vise à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge Française. Elle a également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, **mais ne fera pas l'objet d'une quête en espèce ou en chèques**, et aucun tract ne sera distribué sur la voie publique.

ETABLISSEMENT DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE SECURISEES

Dans le cadre de la mise en place de l'administration numérique, de nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identité sécurisées (CNIS) mais également des permis de conduire et des immatriculations de véhicules vont entrer en vigueur.

Dans un premier temps, la mesure concernera la **dématérialisation de la délivrance des CNIS**, dont le traitement va être aligné sur la procédure actuellement en vigueur pour la délivrance des passeports biométriques.

Cette réforme sera effective à compter du **8 mars 2017**, date à partir de laquelle **les services de la mairie ne pourront plus recueillir de demande papier** de carte nationale d'identité sécurisée. Ces dernières seront instruites à distance par des centres spécialisés, sur la base de l'enregistrement dématérialisé des demandes des usagers. Le recueil de la demande de CNIS ainsi que la remise du titre à l'usager s'effectueront dans **les mairies qui délivrent déjà les passeports biométriques**, et qui disposent de dispositifs spécifiques permettant notamment la collecte des empreintes numérisées du demandeur.

Néanmoins, les services municipaux resteront à la disposition des usagers pour leur apporter aide et conseils, et le cas échéant, pour établir une demande sur ordinateur pour ceux qui n'en seraient pas équipés.

Jeunes lycéens étrangers Cherchent famille d'accueil

De jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association **CEI-Centre Echanges Internationaux**. Ils viennent passer **une année scolaire** au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.



Paul, jeune allemand âgé de 15 ans, souhaite venir en France à partir de Septembre. Il étudie le français depuis 4 ans, fait du sport et du piano, et rêve de trouver une famille chaleureuse qui l'accueillerait les bras ouverts.

Ignacio, jeune mexicain de 15 ans, pratique le basketball, adore le théâtre, la visite de musées, la cuisine et le camping. Il souhaite venir, lui aussi, à partir de septembre. Il souhaite découvrir davantage notre culture en vivant au sein d'une famille française.

Simona, jeune slovaque de 17 ans, est passionnée par notre culture. Elle souhaite venir en France à partir de septembre. Elle aime cuisiner, faire du sport, lire et regarder des films. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez le :

Marie-Claude Malow – Pont Saint-Esprit
09 64 17 07 35 / malow01@orange.fr



MISE A DISPOSITION
de composteurs individuels
Samedi 4 Mars 2017

de 9 h à 13 h

au pôle de valorisation
des déchets de Vedène

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

04 90 23 44 76 ou www.sidomra.com



NOUVEAU A GADAGNE

ABDOU TAXI CAB

Abdelali Bensaad

Chauffeur De Taxi

+33 (0) 6 51 82 70 51

abdou.taxi.cab@gmail.com

Taxi n°1 Châteauneuf-de-Gadagne

Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

L'éclairage public et l'eau courante arrivent à Gadagne

En 1900, pour permettre de réaliser un projet apportant aux habitants de la commune :

- de **l'électricité** pour l'éclairage public grâce à une dynamo ;
- **l'adduction d'eau potable** pour l'alimentation des particuliers, mais également pour l'irrigation ;

M. Siffrein Garcin propose à la commune, de lui céder gratuitement des **droits d'eau***.

La Municipalité intéressée, prend en compte ce projet et désigne un conducteur de travaux des Ponts et Chaussées pour mener les études nécessaires à sa réalisation.

Mais, la partie de la chute d'eau qu'offre M. Garcin est éloignée du village, à la limite du territoire de Jonquerettes. Et de nombreuses difficultés vont apparaître pour sa réalisation.

Parallèlement, au bas du village, M. Bérud, moulinier, consent à céder une partie de sa chute d'eau. Un volume de 500l par seconde pourrait actionner une roue hydraulique fournissant l'énergie à une pompe qui monterait l'eau à un château d'eau. De là, on desservirait fontaines publiques et particuliers.

En plus de l'adduction d'eau, le fonctionnement d'une dynamo permettra de doter la commune de l'éclairage d'une lampe pour des particuliers.

Ce second projet concurrence a priori avantageusement le premier, et le conseil municipal est divisé : les uns sont pour l'offre gratuite de M. Garcin, loin du village, les autres pour l'offre onéreuse de M. Bérud, au pont de la sorgue. Finalement, c'est la proposition Bérud qui sera retenue, entraînant la démission de quatre conseillers municipaux.

Une fois les subventions obtenues et un emprunt contracté sur 20 ans, le système est opérationnel en mai 1904 et le règlement et le tarif des concessions d'eau sont publiés :

- l'abonnement de l'eau potable avec robinet de 6 mm est de 8 F ;
- l'abonnement pour l'irrigation de 1 440 l/jour est de 20 F.



Deux formes "d'adduction" d'eau dans le passé

La Sorgue faisait partie du domaine privé des souverains pontifes qui, à une époque très reculée, en avaient fait concession perpétuelle et incommutable à divers propriétaires, soit pour l'irrigation, soit pour actionner les machineries de leurs usines. De là, pour ces derniers, un droit exclusif et privatif dont ils avaient joui de tout temps : ils étaient qualifiés de : **propriétaires incommutables des eaux de la Sorgue.*

Quelques mois plus tard (octobre), une nouvelle municipalité dont le maire est Jean-Baptiste Bisot, vote le règlement concernant **l'éclairage public**.

Le courant sera mis à la disposition des abonnés de 5h du matin au lever du jour, et du coucher du soleil à 11h du soir (minuit les samedis et dimanches). En guise de signal, la lumière s'éteignait à 10 heures du soir et se rallumait un instant, pour permettre la mise en service des lampes à pétrole des abonnés, puis elle s'éteignait pour la nuit.



Une lampe à pétrole

La dynamo, actionnée par une roue à aubes, donnera une puissance supérieure à 4500 watts, ce qui correspondait dans le langage de l'époque à 1320 « bougies » (les lampes à filament de carbone faisaient 16 bougies).



Deux modèles de lampes à incandescence de l'époque

16 lampes éclairaient les carrefours du village. 33 lampes seront réparties aux particuliers, qui souscriront un abonnement de 20 F par trimestre, pour une seule lampe par foyer.

En revanche, les cafés seront privilégiés : le *Cercle de l'Industrie* obtiendra 5 lampes de 10 bougies et 2 de 10 bougies ; le *Cercle de l'Egalité* en aura 10 de 10 bougies.

Un responsable sera affecté à la bonne marche du système, qu'on appellera « Fontainier électricien ».

Deux ans plus tard, en 1906, la municipalité concèdera la pose des lignes, leur exploitation et la fourniture d'électricité à la Sté « *Sud Electrique* », moyennant une redevance annuelle de dix francs par kilomètre de ligne installée sur le domaine communal.

C'est le progrès définitif, celui qui permet d'avoir l'eau à volonté et la lumière partout où l'on veut.

gne, village en Provence

ANNIVERSAIRE

DE LA MORT DE MISTRAL

En ce mois anniversaire de sa mort, rappelons un extrait de l'hommage qui fut rendu au poète provençal, dont on redécouvre aujourd'hui la modernité de grand écrivain.

«Un deuil national. Mistral est mort !» Ainsi titrent les journaux en ces lendemains du 25 mars 1914. La Provence pleure son poète, le poète de Mirèio et de Calendau, de Nerto et du Pouèmo dóu Rose, des Isclo d'Or et des Oulivado. Celui qui a su redonner à la vieille langue d'oc ses lettres de noblesse et, en 1854, a fondé le Félibrige. Celui qui a codifié l'orthographe de sa langue dans son monumental Tresor dóu Felibrige ou dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne...

Celui aussi qui a offert à la Provence son premier musée de société avec le Museon Arlaten. La France aussi pleure. Elle pleure celui qui, même s'il a, à plusieurs reprises, refusé un fauteuil à l'Académie française, n'en a pas moins été l'un de ses plus grands écrivains. Et depuis l'étranger, l'on salue aussi celui qui a été couronné dix années auparavant, en 1904, par le Prix Nobel de Littérature qu'il a obtenu avec le soutien des plus grands romanistes de son temps. C'est en son village de Maillane que Frédéric Mistral est mort, là où il était né le 8 septembre 1830 (...) là où il a vécu toute sa vie, au milieu des siens qu'il n'a que rarement quittés, là enfin où il a reçu le Président Raymond Poincaré venu lui rendre un ultime hommage. Et c'est là qu'on l'enterrera sous l'étoile aux sept rayons qui a illuminé toute son existence.



Tombeau de F. Mistral à Maillane
(Réplique très fidèle du Pavillon
de la Cour d'Amour de la Reine Jeanne
aux Baux de Provence)

Origine du drapeau provençal

On ne le répétera jamais assez, la Provence et la Catalogne ont une longue histoire commune puisque la même famille a gouverné les deux « pays » pendant plus d'un siècle au Moyen-âge et que les liens fraternels nous rapprochant des Catalans ne se sont jamais vraiment éteints. La seule différence entre les deux drapeaux est le sens des pals. En effet, sur la Senyera (nom du drapeau catalan), les rayures rouges sont horizontales car elles ont été couchées contre la hampe selon l'usage médiéval. Pour permettre une distinction, le drapeau provençal conserve quant à lui le sens du blason qui est, en réalité, commun à la Catalogne et à la Provence.

La naissance du blason « sang et or » ou « d'Or à quatre pals de Gueules » est, aujourd'hui encore, disputée entre Barcelonais et Provençaux. Pour expliquer son origine et déterminer la paternité de sa création, deux théories s'affrontent et bien entendu l'une est catalane quand l'autre est provençale.



Le drapeau provençal



Le drapeau catalan

Version catalane

La version catalane est bien plus romantique (puisque'elle n'a pas de fondement historique) et mérite d'être relatée. Un Empereur français, probablement Charlemagne ou Charles le Chauve (son petit-fils) serait entré à l'issue d'une bataille dans la tente de l'un de ses plus vaillants chevaliers, blessé lors du combat : Wilfried le Velu, comte de Barcelone. L'Empereur découvrant son vassal mourant et voyant un écu d'or posé à son chevet aurait plongé sa main dans la blessure du Velu et aurait tracé quatre lignes de sang sur le bouclier en déclarant : « Devise obtenue par le sang doit s'écrire par le sang ! » La Maison de Barcelone ayant régné sur la Provence de 1112 à 1245 aurait ainsi importé ses armoiries dans le Sud de la France et les Provençaux les auraient conservées par la suite. Cette explication ne manque pas de panache mais se voit aujourd'hui contestée.

Version provençale

En effet, les spécialistes actuels de l'héraldique contestent cette version et pensent au contraire que ces armes viennent de l'ancien royaume d'Arles. Elles auraient alors été créées dans le but de se distinguer de la croix de Toulouse (appelée aussi croix occitane), symbole de ceux qui à l'Ouest du Rhône avaient des prétentions sur la Provence. Pour étayer leur propos, les héraldistes expliquent que le plus ancien sceau portant ces armoiries n'est pas catalan mais bien provençal et qu'il est conservé aux Archives Départementales des Bouches-du-Rhône. En régnant sur la Provence, les comtes de Barcelone auraient en réalité importé ses armes et les auraient léguées à tous les territoires sous leur domination : Catalogne, Aragon et Valence.

Pour conclure, rappelons les mots de Frédéric Mistral qui, dans La Coupo Santo devenu hymne provençal, écrivait :

*« Pèr la glòri dóu terraire
Vautre enfin que sias counsènt.
Catalan, de liuen, o fraire,
Coununien tóutis ensèn ! »*

(Tiré d'une étude de "Le R&N Prouvènço")

LA STRADA

Mercredi 8 Mars, 20h30 aux Pénitents

La la Land

De Damien Chazelle

Avec Ryan Gosling, Emma Stone, John Legend, J.K. Simmons, Rosemarie DeWitt



Au cœur de Los Angeles, une actrice en devenir prénommée Mia sert des cafés entre deux auditions. De son côté, Sebastian, passionné de jazz, joue du piano dans des clubs miteux pour assurer sa subsistance. Tous deux sont bien loin de la vie rêvée à laquelle ils aspirent...

Le destin va réunir ces doux rêveurs, mais leur coup de foudre résistera-t-il aux tentations, aux déceptions, et à la vie trépidante d'Hollywood ?

AKWABA

Vendredi 3 mars

Caballero & JeanJass + La Méthode
Rap - A partir de 21h / 9 > 12€

Vendredi 10 mars

Talisco + Oh! Tiger Moutain
Pop rock - A partir de 21h / 15 > 18€

Samedi 18 mars

Pachibaba + maloya
Afrobeat - A partir de 21h / 9 > 12€

Jeudi 23 mars

Atypik Festival avec Colorado - Pop rock
+ Trinix - Glitch hop + Gagnants tremplin
Atypik - A partir de 21h / Gratuit



04 90 22 55 54 / contact@akwaba.coop

PATCHWORK

Les ateliers de l'association
France Patchwork de Février,
auront lieu, de 14h à 17h,
salle Anfos Tavan les

**Vendredi 3, 17 et 31
et Jeudi 9 et 23**

FOYER RURAL

Randonnée Pédestre

Dimanche 5 mars : Camp César

Rdv 9h place de la Poste en voitures particulières.

Contact : Annie et Marianne au 04 90 22 52 96 / 04 90 22 26 76

Danse traditionnelle

Prochain atelier : **vendredi 10 mars**, 19h-0h
Renseignements auprès de Mireille au 04.90.22.04.42.

Evènement :

Le 1^{er} Avril : Nuit du folc 2017 !

On danse, on danse, et on danse !! Bonne humeur assurée... Rejoignez-nous salle de l'Arbousière.

Toutes les infos au FRL ou sur le site
www.frlgadagne.fr

NUI DU FOLC 2017
Samedi 1^{er} Avril 2017
Salle L'Arbousière - Châteaufort de Gadagne (84)

Château de la chapelle
18h - 19h Initiation gratuite aux Danses Traditionnelles

SALLE L'ARBOUSIERE
19h30 : Marquise offerte
20h à 20h45 : Buffet
21h : BAL avec « ET POURQUOI PAS ! »
22h30 à 23h : Entracte et Scène ouverte*
23h : BAL suite !

Billetterie	Sur place
10 € (adulte) / 8 € (12-18 ans) / gratuit (- de 12 ans)	BUVETTE Deserts en vente

Inscription obligatoire pour la Scène ouverte auprès de **Mireille** au 04 90 22 04 42
Renseignements : 04 90 22 12 63 ou 04 90 22 04 42

Chorale « Rock n'Voice »

Concert Vendredi 7 avril 2017 – 20h30
Salle Anfos Tavan

Stages de Musiques Actuelles –2^e Session

Afin de préparer le concert « Rock en Stock » programmé le samedi 10 juin, Eddy Lemaire vous propose des stages pendant les vacances scolaires en Avril.

Contenu des stages sur www.frlgadagne.fr
Stages ouverts à tout musicien amateur.

Vacances de printemps : du 10 au 13 avril
Tarifs :

- 60 € le stage complet (2 jours en février + 2 jours en avril + concert)
- 40 € pour 2 jours + concert
- 20 € pour 1 jour + concert

Plaquette en téléchargement sur www.frlgadagne.fr

Contact : Eddy Lemaire 06 13 20 73 62 et/ou FRL 04 90 22 12 63

QUARTIER LIBRE

Samedi 4 et Samedi 25 Mars à 20h30

Salle l'Ouie de Julianna à Gadagne

L'Homme Semence

Réservation obligatoire : par mail: quartierlibre@gmail.com ou par téléphone 06.77.89.10.68

En devenant Adhérent(e)* 2017 de Quartier Libre, vous pourrez assister gratuitement à :

1- La Soirée Conte avec Frédérique Flèche **samedi 4 mars** à 20h30 : « **L'homme semence** » D'après V. Ailhaud. Adaptation contée (pour ados et adultes) par Frédérique Flèche



“ En 1852, Violette Ailhaud est en âge de se marier quand son village des Basses - Alpes est brutalement privé de tous ses hommes par la répression qui suit le soulèvement républicain de décembre 1851. Deux ans passent dans un isolement total. Entre femmes, serment est fait que si un homme vient, il sera leur mari commun, afin que la vie continue dans le ventre des femmes”.

2- La Scène Ouverte* samedi 25 mars à 20h30 : Quartier Libre vous présentera des **dialogues** de Xavier Durringer

3- Au festival Out et Hot qui aura lieu du **Lundi 3 juillet au Jeudi 13 Juillet** à 19h : Quartier Libre vous présentera sa nouvelle création : une Pièce pour enfants

* **Scène ouverte** : vous pouvez vous inscrire pour vous produire sous toute forme artistique (musique, danse, théâtre,) d'une durée maximale de **10 minutes** (textes lus non acceptés). Inscription obligatoire.

***adhésion** annuelle de 10€ par personne le jour de votre venue.

Au plaisir de vous accueillir, n'hésitez à nous contacter pour plus de renseignements : quartierlibre@gmail.com ou 06.77.89.10.68

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Vihado - Vendredi 31 mars, à 20h 30 - Salle de l'Arbousière

Nous vous invitons à venir nombreux à cette soirée qui se déroule toujours dans la bonne humeur. Chants - intermèdes - pièce de théâtre interprétée par nos « amis du Thor ».

Entrée gratuite - tombola - la soirée s'achèvera par la dégustation des oreillettes, des pâtisseries et le verre de l'amitié.

Dimanche 19 Mars - 14h30 - la chorale participera à une après midi provençale à l'espace Dion à Morières.

Date à retenir :

Ditado - Samedi 8 Avril, à 14h 30 - salle A. Tavan.

TAGADAGNE



Association Tagadagne
Le Dimanche 26 Mars 2017

Salle des fêtes de L'Arbousière

Entrée gratuite de 08h30 à 17h00

Pour tout renseignement et réservation d'emplacement contactez-nous :

Mail : tagadagne@yahoo.fr Tel : 06.22.30.48.15

Emplacements : 2m2 (10€), 2m2 (15€) - Places limitées



MEDIATHEQUE

Atelier d'écriture

Mercredi 8 / 03 de 14h à 16h30

Chantal, Marlène, Naïma et Odile vous proposent de participer à leur atelier d'écriture.

Pour adultes - Sur réservation

Atelier multimédia

Samedi 11 / 03 de 10h30 à 12h

Apprendre les manipulations de bases en informatique - Sur réservation

Rencontre : « Un Moment de Partage »

Samedi 18 / 03 de 14h à 15h30

Second rendez-vous proposé par Frédérique, afin de vous faire partager ses lectures, musiques, films...

Vous pourrez vous aussi, si le cœur vous en dit, échanger autour de ce que vous avez lu, vu, écouté, en toute convivialité. Réservation conseillée

Heure du Conte : « Qui a dit grand méchant loup ? »

Samedi 25 / 03 à 10h30

Spectacle jeune public à partir de 2 ans

Mis en scène par Anne Gaillard - Interprété par Chantal Raffanel et Kala Neza

En fait ce Grand méchant Loup n'est pas si méchant que ça. C'est un solitaire, un grognon, et surtout un méfiant. Un jour, un Petit Loup s'approche, partage son repas, s'attache, dort! Il entre dans la vie de ce Grand...aïe! Qu'est-ce que tout ça va devenir?

Sur réservation

Printemps des Poètes : Concert-Lecture

Vendredi 31 / 03 à 20h30, aux Pénitents

Les chants Renaissance de la chorale «La Madrigalerie» se mélangeront aux lectures de textes choisis par «les Liserons de Pernes» : un spectacle polyphonique qui traverse les époques avec comme fil conducteur : l'Amour !

Entrée libre.

JUMELAGE

JUMELAGE

Châteauneuf de Gadagne - Perroy

Dans le cadre du **Jumelage** avec le village de **Perroy**, c'est à notre tour de rendre visite à nos amis Perrolans, pour la Pentecôte, les **3 - 4 et 5 juin** prochains.

Comme les années précédentes, un voyage en car sera organisé. Pour nous accueillir dans de bonnes conditions, nous devons fournir, au plus tôt, aux organisateurs de Perroy, la liste des participants. Pour ce faire, même si le moyen de locomotion choisi n'est pas le car, il est nécessaire de s'inscrire en mairie, **avant le vendredi 14 avril**, en précisant le nom de vos correspondants et le moyen de locomotion choisi.

Les familles souhaitant participer pour la 1^{ère} fois à ce jumelage voudront bien se faire connaître en mairie, afin que nous puissions organiser leur séjour, en fonction des disponibilités d'accueil des Perrolans.

Une réunion sera organisée ultérieurement pour vous informer des détails du voyage ; pour être prévenu de la date retenue, merci de bien vouloir communiquer votre adresse mail, en mairie, lors de votre inscription.

LI BON VIVENT

7 et 21 mars : jeux de société à 14h30 salle Anfos Tavan

5 mars : Thé dansant à 14h30 salle Anfos Tavan, avec Alan Flor.

10€ adhérents - 15€ non adhérents

Chorale tous les mardis à 17h15 salle de l'Amistango.

Contacts :

Martine Jean : 06 27 29 76 10

Martine Catin : 06 19 03 11 59

Mail : aslibonv@gmail.com

LES VIEUX CRAMPONS

LES VIEUX CRAMPONS PRESENTENT:

SOIREE SAINT PAT'ICK
AMBIANCE PUB
CONCERT
ROCK
AVEC WINDSHAKER

RESTAURATION SUR PLACE
 INFOS: CRAMPONSGADAGNE@GMAIL.COM

SAMEDI 11 MARS **L'ARBOUSIERE**
CHATEAUNEUF DE GADAGNE
19H - 10€ (1 CONSO OFFERTE)

LE BAN DES ARTS

LE BAN DES ARTS DE GADAGNE



Dimanche 12 Mars à 16h

Trio à cordes

Liya Petrova (violin) : une violoniste envoûtante par sa technique et par sa grande sensibilité.

Adrien La Marca (alto) : Révélation des "Victoires de la Musique Classique" en 2014.

Aurélien Pascal (violoncelle) : un jeune musicien à la virtuosité éblouissante.



Entrée : 15 € (gratuit pour les - de 12 ans)

Réservation : lebandesartscdg@gmail.com ou **04 90 22 22 28**

www.musicalesdelorangerie.fr

Domaine de Blanche Fleur

(401, chemin du Moulin Neuf à Gadagne)

UNE POINTE D'HUMOUR

PALMARES DES

DEMANDES LES PLUS INSOLITES

Un site anglais a mené une enquête auprès de 400 hôtels partout dans le monde et établi un palmarès des demandes les plus insolites faites par les clients.

«Comment ça, vous n'avez pas de soupe au crocodile ?»

Soupe au crocodile, bain au miel, au chocolat, ou encore fourniture d'une souris morte figurent parmi les demandes les plus bizarres reçues par les hôtels dans le monde, selon Skyscanner, un site internet de recherche d'hébergements. Selon cette enquête menée dans 49 pays, les demandes et les plaintes des clients ne se limitent pas au réveil-matin ou à une couverture supplémentaire.

«Les draps sont trop blancs» arrive en tête devant «la mer est trop bleue», «la glace est trop froide» ou «la baignoire est trop grande». Plus drôle, «les ronflements de mon ami m'ont empêché de dormir» obtient la cinquième place, le client mécontent ayant demandé une réduction du prix de la chambre du fait de ses mésaventures...

COUTUMES DE PROVENCE

A Gadagne -comme partout en Provence- il existe une tradition tenace que le Foyer Rural perpétue : celle du Caramentran.

Autrefois, pendant la durée du carnaval, toute la jeunesse s'en donnait à cœur joie, le but étant de rire, de s'amuser, ce qui était source de débordements. Vêtus de hardes ou de vêtements féminins, les jeunes gens, le visage grisé ou masqué, parcouraient les rues en folles farandoles.

Cette ambiance festive et cette exubérance, bien que mal vue de la part des autorités civiles et religieuses, était néanmoins tolérée. Le carnaval donnait lieu à l'exécution de nombreuses danses telles que celle des «fielouso» (quenouilles) : des jeunes gens revêtus d'habits féminins et tenant dans leur main une quenouille défilaient dans les rues la nuit et exécutaient la danse, entrecoupée de couplets sous l'oeil espiègle de l'arlequin qui haranguait la foule.

Pour le jour des cendres, on formait un cortège et tout en quêtant de maison en maison des victuailles, la foule promenait Caramentran. Caramentran (mot qui vient de Carême entrant) était un mannequin grotesquesouvent à l'image d'un personnage connu. On rejetait sur ce pantin de paille tous les malheurs de l'année écoulée et les Provençaux faisaient son procès devant un tribunal. En attendant sa comparution, on faisait durer son supplice en le promenant à travers le village, afin que tout le monde puisse contempler le responsable des maux de l'hiver.

Ce cortège donnait lieu à toutes sortes de réjouissances, grâce notamment à la danse des Boufets (danse des soufflets) : munis d'un soufflet et vêtus de chemises de femmes, de bonnets de coton, portant des grelots aux bras, les danseurs arrivaient en deux files sur la place. Les joues enfarinées, ils faisaient une marche claudicante et chantaient des couplets grivois.



Puis venait le moment du jugement. Attaché, le mannequin se voyait entouré du cercle chahuteur et menaçant des jeunes du village. Chacun à son tour s'avancait et témoignait contre l'homme de paille.

Caramentran avait droit à un avocat, mais l'art oratoire de ce dernier ne valait rien : Caramentran était déjà condamné, et la sentence de mort était prononcée. Caramentran était brûlé, emportant avec ses cendres tous les maux et les problèmes du village, pendant que s'élevait la chanson d'adieu à Carnaval, «Adieu pauvre carnavala», marquant ainsi la mort de l'hiver.

Pichoun village !

Quouro m'entournerai dins moun pichot vilage
Dins un tresor perdu, dins un libre d'image
Qu'assousto en secret mi souveni d'enfant,
Coumo un album foutò que garde au fièu d'ou tèm,

Alor m'entournerai, emplì de souvenenço,
Au pichot paradis i perfum de jouvènço,
Is oudour enmescla di poulidi lavando
Mounte gisclon bon vin e pastis de legèndo.

Sus li foutò jaunido, me souvène di noum
Dis ami d'autri-fes, journado de baloun,
De mi proumié poutoun, di proumiéris amour,
Di balado en velò, fin qu'à la fin d'ou jour.



Alor m'entournerai dins moun païs d'antan
Mounte plano perfès l'esprit de Tavan,
Brès d'ou Felibrige, dis ami de Mistral,
Un jour ié revendrai avans d'estre bancal.

Alor m'entournerai sus la pichoto plaço,
Trafegant la carrièro 'mé lou marchand de glaço,
Amirant lis ancian, si conte de toujours,
En escoutant canta li resson de l'amour.

Rèn n'a pouscu cambia desempièi mai de cènt an,
Quand vène apereici, vouiage coume antan ;
Tout ressemblo i decor di filme de Pagnol
E cadun jogo eici 'mé tout soun ramagnol.

Quouro m'enterraran au prefound de la terro,
Mounte un matin d'abriéu moun paire enterreron,
Aurai fa moun tèm e sarai partènt,
Que moun amo repauso au mitan di parènt.

Quouro m'entournerai dins moun pichot vilage,
Dins moun tresor perdu, aquéu libre d'image
Qu'assousto en secret, mi souveni d'enfant,
Atubara pèr iéu lis imajo d'antan.

Reviraduro provençalo de Pèire Courbet

Petit village !

*Lorsque je reviendrai dans mon petit village
Dans un trésor perdu, dans un livre d'images
Qui abrite en secret mes souvenirs d'enfant,
Tel un album photo que je garde au fil du temps,*

*Alors je reviendrais, emplì de souvenance,
Au petit paradis au parfum de jeunesse,
Aux odeurs des si jolies lavandes
Où jaillissent bon vin et pastis de légende.*

*Sur les photos jaunies, je me souviens des noms
Des amis d'autrefois, des journées de ballon,
De mes premiers baisers, des premières amours,
Des ballades en vélo jusqu'à la fin du jour.*

*Un croquis
de Jean Chapon - 2014*

*Alors je reviendrai dans mon pays d'antan
Ou se trouve parfois les idées de Tavan,
Berceau du Félibrige, des amis de Mistral,
Un jour j'y reviendrai avant d'être bancal.*

*Alors je reviendrai sur la petite place,
Allant sans barrière, vers le marchand de glace,
Admirant les anciens, leurs contes de toujours,
En écoutant chanter les échos de l'amour.*

*Rien n'a pu changer depuis plus de cent ans ;
Quand je viens par ici, voyageant comme antan,
Tout ressemble aux décors des films de Pagnol
Et chacun chante ici comme un vrai rossignol.*

*Lorsqu'on m'enterrera au tréfonds de la terre,
Où, un matin d'avril on inhuma mon père,
J'aurai fait mon temps et je serai partant,
Que mon âme repose au milieu des parents.*

*Lorsque je reviendrais dans mon petit village,
Dans mon trésor perdu, ce beau livre d'images
Qui abrite en secret, mes souvenirs d'enfant,
Animera pour moi mes images d'antan.*

Une chanson de Stéphane Daniel

VELO CLUB

Environ 200 convives ont participé au repas du club. La paëlla a été dégustée tout en appréciant les intermèdes musicaux et comiques et les diaporamas concoctés par des jeunes du club. La réussite était au rendez-vous grâce à l'investissement de chacun.

Côté compétition, l'école de cyclisme a ouvert sa saison à Marseille lors du prologue de la course professionnelle de La Marseillaise. Bourdon Léna a ouvert son compteur de victoires et Estéves Fanny, Gagnière Léa, Imbert Julie et Dany Éva sont montées sur le podium de leur catégorie.

Chez les plus grands, les samedis piste organisés par le S U Cavaillon ont subi les aléas de la météo, et seules deux réunions ont pu avoir lieu. Les coureurs du club ont glané trois doublés aux premières places du classement général en benjamins pour Lemerrier Mattéo et Chastel Lucas, en benjamines pour Bertrand Manon et Imbert

Julie et en minimes avec Viniel Mathis et Collas Joris. Sans oublier les victoires de Chastel Carla en minimes et Collas Alizée en cadettes ainsi que les 2^e places de Bertrand Quentin et Serpolet Romain en cadets et 3^e place de Galanti Maxence en junior senior. Grande satisfaction venue de Girardet Mathias qui bien que junior, s'est permis de tenir tête aux anciens de la catégorie, confirmant toutes ses qualités.

Le club a organisé un stage de perfectionnement pour ses minimes, cadets et juniors afin de leur donner de bonnes bases pour profiter de leur passion. Le club propose aux amateurs de randonnées de se retrouver le dimanche 5 mars à Saint Léger du Ventoux pour sa journée familiale avec des circuits adaptés au niveau de chacun. Rendez-vous à 11 h pour le pique-nique avant de s'élancer sur les routes du secteur.